

Canteleu le 30 novembre 2009

COMPTE RENDU

Lundi 16 novembre 2009

10 h – 12 h

IDS – route de Duclair – BP 118 - 76380 CANTELEU (Rouen)

Salle H 10

Sujet de la réunion :

Réunion Pôle Ressource Intervention Sociale Haute-Normandie Réseau thématique "expérimentation-formation"

Personnes présentes:

Monsieur Belqasmi (IDS), Madame Boscher (CRESHN), Monsieur Boucher (IDS), Madame Couetil (IDS), Monsieur Gaillon (CNAM), Madame Lancelot (Rectorat de Rouen), Monsieur Leduc (IDS), Madame Loiret (IFEN), Monsieur Lory (Conseil Régional), Monsieur Marlière (IDS), Madame Vanhems (Conseil Général 27), Monsieur Wallon (Francas)

Personnes excusées:

Madame Batime (IDS), Monsieur Charbonnieras (DRDJS), Monsieur GROULT (URIOPSS), Madame Lemercier (Université de Rouen), Madame Menou (Conseil Général 76), Monsieur Simon (La Houssaye)

1. Court rappel des objectifs du pôle
2. Présentation du réseau thématique "expérimentation-formation"
3. Tour de table de présentation des différents partenaires
4. Discussions autour des problèmes identifiés par les acteurs de terrain
5. Programmation des réunions et des objectifs opérationnels

Le directeur du pôle a introduit la première réunion du réseau "expérimentation-formation" en faisant un bref rappel des objectifs du pôle. Il a ensuite rappelé l'existence de trois réseaux au sein du pôle : le réseau "recherche", le réseau "valorisation" et enfin celui qui fait l'objet de la réunion aujourd'hui, le réseau "expérimentation-formation".

Le directeur du pôle a ensuite tenu à rappeler les objectifs du réseau "expérimentation-formation" qui consiste à mettre en lien les acteurs du champ de l'intervention sociale de la région afin de produire en commun un travail d'expérimentation pédagogique en relation avec les difficultés rencontrées par les professionnels sur le terrain. Il tient à préciser que cette première réunion a pour objectif de définir un cadre opérationnel pour l'année en cours.

Un premier tour de table s'effectue parmi les partenaires présents afin de préciser les attentes et les motivations des uns et des autres.

La représentante de l'IFEN indique qu'elle n'a pas d'attente particulière pour le moment hormis le fait d'échanger avec les acteurs du champ de la région sur le thème de la formation.

Le représentant du CNAM a pour objectif de mettre en place une filière handicap dans la région en plus de l'installation d'une filière intervention sociale en formation continue sur les "métiers

émergents". Le pôle constitue une véritable opportunité dans sa réflexion pour la mise en place de ces filières.

La représentante du CRESHN souligne qu'une partie de leur public est constituée de travailleurs sociaux. La question des nouvelles offres en matière d'innovation dans les formations semble intéressante. Tout l'intérêt de ce réseau est de pouvoir travailler ensemble et de tirer parti des expériences des uns et des autres.

La représentante du Rectorat de Rouen coordonne les GRETA de la région Haute-Normandie. Elle trouve l'initiative intéressante et souhaite, par conséquent, recevoir régulièrement les comptes-rendus.

Le directeur du pôle rappelle que ce réseau ouvert a le souci de définir des pratiques de coopération dans le domaine de l'innovation pédagogique.

Pour le représentant du Conseil Régional, il est important de recueillir un maximum d'informations pour affiner les schémas régionaux emploi/formation du champ de l'intervention sociale. Il note avec intérêt la terminologie "expérimentation" notamment pour améliorer qualitativement les formations. Il est souhaitable de structurer une fonction d'observation, par ailleurs.

Le directeur du pôle précise que le rôle d'observatoire dans le cadre des relations emploi/formation est assumé par le CREFOR. La branche professionnelle est susceptible, par ailleurs, de connaître les besoins réels sur le terrain.

Le représentant du Conseil Régional confirme qu'il ne faut pas faire redondance avec d'autres groupes de travail actuels. Sur la question des besoins emplois et formations dans le champ sanitaire et social, L'UNIFAF a fait des études, la DRASS également. Il faut que ce pôle soit complémentaire avec ce qui est fait sans pour autant que cela soit répétitif.

La représentante du Conseil Général de l'Eure souhaiterait drainer des informations sur les partenaires en région et l'environnement local. En matière d'interventions sociales, il s'agirait d'accéder à différents domaines de la recherche et de connaître davantage d'experts mais également d'être informés sur les différentes expérimentations qui sont en cours. Les Conseils Généraux sont confrontés à un nouveau contexte sociétal plus difficile et accueillent de plus en plus de monde et des nouveaux publics en raison de la crise. Comment la recherche peut aider à construire des innovations et à mieux comprendre les évolutions en cours ?

Un représentant de la formation managériale de l'IDS voit dans ce pôle d'abord l'intérêt de travailler ensemble sur un objet commun. Il s'agit de faire en sorte que tout le monde puisse en dégager une plus-value. Il y a tout un ensemble de sujets où la demande est forte. Par exemple, comment positionner la famille comme acteur de l'éducation des jeunes ? Il y a beaucoup de demandes sur cette problématique. D'autres pistes de travail paraissent intéressantes comme la dimension comparative européenne dans le cadre du DEIS. Comment valoriser ces modules comparatifs ? L'analyse des différents modes d'interventions sociales dans d'autres pays européens peut constituer également une plus-value.

Le représentant des FRANCAS précise que son institution intervient sur deux domaines de formation, celui de l'action éducative et l'autre sur le champ de l'intervention sociale. Sa présence est liée à trois objectifs : 1/ valoriser nos activités de formation ; 2/ découvrir des partenaires potentiels ; 3/ construire de manière collective des actions afin d'évoluer dans nos pratiques de formations.

Le directeur du pôle lui conseille vivement de rejoindre le réseau "valorisation" dans la mesure où la création d'un site web propre au pôle permettra de valoriser l'ensemble des partenaires. L'objectif du site web est de valoriser le travail que l'on fait à l'intérieur du pôle mais aussi de mettre en valeur les différents acteurs qui y sont associés.

Un nouveau tour de table est effectué afin de repérer les besoins et les problèmes particuliers auxquels les acteurs sont confrontés sur le terrain et pour lesquels une offre de formation innovante pourrait y remédier.

La représentante de l'IFEN insiste sur le fait qu'actuellement des choses nouvelles émergent dans le monde social pour lesquelles nos formations ne sont pas préparées. Il y a des nouveaux besoins sur le terrain qui mériteraient qu'on s'y interroge afin de réajuster ou de réorienter certaines pratiques professionnelles. Ce réseau en offre la possibilité.

Le directeur du pôle s'interroge alors sur l'émergence des nouvelles pratiques dans le monde du travail social qu'il faudrait mettre en lien avec les nouvelles réformes. On forme, par exemple, des ingénieurs sociaux mais il ne s'agit pas non plus d'exclure les formations initiales. C'est important de réfléchir sur le lien autour des nouvelles pratiques et des réformes en cours dans notre champ.

Le représentant du CNAM souhaite positionner au mieux la formation continue. Il s'interroge sur les notions de maltraitance ou de bienveillance. Comment le travailleur social peut intervenir sur le terrain et surtout quelle formation lui donner pour être plus performant ? Il se questionne également sur la position des animateurs et des chefs de service qui n'arrivent pas à évoluer par rapport à ce qu'attend la hiérarchie. Comment dans ses métiers de l'animation on s'adapte au poste et comment on prend du recul avec ses missions et son métier ? Il s'agit aussi de redonner du sens à son métier. Beaucoup de travailleurs sociaux sont de plus en plus impliqués dans des approches procédurières dans leur mission au détriment du traitement de l'humain. Cette situation pose aussi la question de la motivation et du sens au travail.

Le directeur du pôle se questionne sur les modalités de mise en place d'une réforme et sa déclinaison dans la pratique professionnelle. Comment cela se traduit-il ? Dans une recherche qu'il a effectuée, il conclut sur l'idée que les réalités économiques mettent parfois des limites aux nouvelles réformes. Il y a souvent une dichotomie entre les injonctions politiques et la réalité économique. C'est très compliqué pour les professionnels.

La représentante du CRESHN souhaite mieux comprendre l'articulation entre les nouvelles pratiques et les réformes. Cela questionne les métiers du champ de l'intervention sociale à l'heure actuelle.

Le représentant du Conseil Régional dans le cadre d'un appel d'offre actuel s'intéresse aux formations de niveau 5 (BEP). Il s'intéresse également aux passerelles entre les différentes disciplines du champ. Il souhaiterait faire un "état des lieux" sur ce thème. Il faudrait associer la FOAD dans cette réflexion. On s'intéresse également à la dimension territoriale notamment dans le cadre du développement social. On s'interroge aussi sur la manière dont les travailleurs sociaux passent d'une approche individuelle à une approche collective ? Ainsi, il y a cinq points essentiels aux yeux du représentant du Conseil Régional dans le domaine de l'intervention sociale et de la formation aujourd'hui : 1/ la question des réformes ; 2/ les formations de niveau 5 ; 3/ la question des passerelles entre les formations ; 4/ les thématiques liées aux territoires ; 5/ les méthodes d'approche des travailleurs sociaux.

Un représentant du département "ingénierie sociale" explique qu'en travaillant davantage en commun on disposerait de plus de ressources. Il est important que les professionnels puissent

prendre de recul. Pour les formateurs, le réseau "expérimentation-formation" est indispensable pour prendre en compte les nouvelles implications et prendre également du recul avec notre propre pratique d'enseignement. La difficulté consiste à dépasser sa propre situation de formateur et ce réseau peut nous le permettre dans le sens où il peut nous apporter une "plus-value" dans le sens de l'innovation : analyse, réflexion et travail en commun. On pourrait travailler, par exemple, sur les injonctions paradoxales et le positionnement des travailleurs sociaux par exemple.

La représentante du Conseil Général de l'Eure explique que dans son service on assiste à deux événements : il y a de plus en plus d'accompagnements individuels de la part des professionnels et on note un nombre croissant d'usagers qui ont de plus en plus besoin de l'aide du travail social. Comment faire face et s'adapter à cette nouvelle situation ? Que faisons-nous des acteurs sociaux sur le terrain ? Par exemple, on nous demande d'intervenir davantage dans le champ de la protection de l'enfance alors que nos professionnels ne sont pas formés à ce type de problématique.

Le directeur du pôle précise qu'il faudrait trouver une thématique large qui puisse intéresser l'ensemble des partenaires. Il s'agit de trouver un fil conducteur à tout ce qu'on vient d'évoquer pour construire des sous-thèmes relayés par une question plus générale.

Le représentant du Conseil Régional suggère de proposer la question des réformes comme questionnement général pour le réseau "expérimentation-formation".

La représentante de l'IFEN se questionne plus précisément sur l'adaptation des réformes aux besoins du public. Elle constate qu'il y a un public de plus en plus différencié et qu'il existe aussi un nouveau public qui n'est pas pris en charge.

Le directeur du pôle tient à rappeler que l'objectif principal du pôle est l'amélioration de la formation et de la qualification des travailleurs sociaux. C'est pourquoi il s'interroge : est-ce qu'il serait intéressant de monter une formation continue ou qualifiante à partir des transformations observées sur le terrain ? On pourrait se questionner à nouveau sur les références déontologiques du travail social ? Comment les acteurs peuvent dépasser les dichotomies pour agir concrètement sur le terrain ?

Un responsable de la formation managériale de l'IDS s'interroge sur les moyens de monter une formation sur ce thème. Il s'agirait de repérer les liens, les distorsions, les contradictions qui émergent suite à une réforme dans un dispositif. On pourrait monter un module pour voir comment les professionnels s'organisent à ce sujet. Cela pourrait être une piste.

Le directeur du pôle précise qu'il y a un ensemble de questionnements autour de la transformation du système. Il faut demander aux acteurs de réfléchir sur les indicateurs ou les tendances qu'ils observent. On pourrait monter un module entre le sens des pratiques et les modes de l'action par exemple.

Une formatrice du département "ingénierie sociale" indique que les travailleurs sociaux sont actuellement malmenés. Les réformes en cours les déstabilisent. Certains manifestent des résistances sur le terrain. Un module de formation sur cette thématique me semble tout à fait pertinent.

Le directeur du pôle se questionne alors sur le moyen de faire émerger des thématiques et de faire réfléchir les acteurs de terrain sur leurs problèmes afin de poser un diagnostic. Ainsi, on définirait des sous-thèmes d'action sociale : l'enfance, le handicap, la santé, la vieillesse, etc. Il s'agirait dans une certaine mesure d'orienter nos étudiants et de trouver des ressources pour mieux agir afin de dépasser des contraintes multiples. On pourrait réfléchir en termes pédagogiques et mettre à

contribution des étudiants pour s'y investir.

Le représentant des FRANCAS souligne également la distorsion entre les formations dispensées par son institution et la réalité rencontrée par les professionnels. On mesure le décalage permanent entre la qualification permanente et leurs modalités concrètes de leur action sur le terrain.

Le directeur du pôle insiste sur l'idée d'un développement d'un "sens critique" pour les travailleurs sociaux. Il explique que l'activité de la recherche peut aider au développement de cet esprit critique. Il faudrait constituer de manière collégiale une ressource collective.

Le représentant du CNAM souhaiterait voir monter des modules concrets de formation et y associer la branche professionnelle.

La représentante du Conseil Générale de l'Eure aimerait que ce pôle s'ouvre également à l'Europe.

Le directeur du pôle doit réfléchir sur l'offre de formation permanente en coproduction avec les acteurs présents. Cette formation pourrait être en lien avec le DEIS ou dans un des modules. Il stipule que le DEIS est en partenariat avec un Master de l'Université de Rouen. Il rappelle aussi qu'il est urgent de contacter à nouveau la branche professionnelle afin que celle-ci puisse participer de manière concrète aux réseaux du pôle. On a besoin des acteurs de terrain. Il précise également que l'on devrait réfléchir aux modalités concrètes pratiques pour avoir des pistes de financement. Il est temps, maintenant, de faire émerger une problématique concrète.

Ainsi, il se dégage de la réunion un objectif clair : produire collectivement une offre pédagogique de formation innovante et expérimentale dans le cadre de la formation permanente et/ou au sein de la formation DEIS. Dans ce cadre, considérant que cette offre constitue une plus-value, le représentant de la Région souligne qu'il serait envisageable que le Conseil Régional finance l'offre pédagogique produite collégialement dans ce réseau aidé d'autres collectivités territoriales et de la branche professionnelle.

La réunion se conclut sur deux points : l'ordre du jour de la prochaine réunion dont l'objectif consisterait à faire une sorte d'inventaire de difficultés rencontrées par les acteurs de terrain afin de révéler et d'étudier les problèmes et les intégrer dans une formation pour résoudre les difficultés. Le second point a pour objectif de définir les prochaines réunions du réseau.

Ainsi il a été convenu, de manière collective, les dates suivantes :

- **mercredi 20 janvier à 10 heures à l'IDS**
- **vendredi 19 mars à 10 heures à l'IDS**
- **mercredi 19 mai à 10 heures à l'IDS**
- **mercredi 07 juillet à 10 heures à l'IDS**

Pour la prochaine réunion qui aura lieu le mercredi 20 janvier 2010, il est demandé aux différents partenaires de réfléchir sur les problèmes concrets auxquels sont confrontés leurs opérateurs sur leur terrain en lien avec les réformes et transformations en cours dans le champ de l'intervention sociale.